

11 décembre 2004 :  
Journée nationale de déversement des prospectus publicitaires

*A l'appel des Brigades Antipub, Résistance à l'agression Publicitaire, Chiche !, le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID)*

## **Protocole d'action**

### **1°/ Principe de l'action :**

Pour poursuivre la mobilisation déjà bien amorcée par le déversement du 5 juin dernier, cette action d'ampleur nationale se déroulera le **samedi 11 décembre 2004 à partir de 14 heures, sur la place de la mairie de nombreuses villes de France.**

L'action consiste à se rendre le jour J sur la place de la mairie de la commune, afin d'y déverser les prospectus publicitaires (courrier non adressé) récoltés dans nos boîtes aux lettres au cours des mois précédents. Le tas de prospectus ainsi obtenu permet d'exposer au grand jour le scandale invisible de l'envahissement publicitaire de nos boîtes aux lettres : 40kgs de papier par an et par boîte.

Il s'agit bien entendu d'une action légale et non-violente. A la fin de l'opération, le tas de prospectus sera ramassé par le service de nettoyage municipal et envoyé au recyclage (cf. **3°/**).

*Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas d'attaquer les maires ou les municipalités mais, au contraire, de s'adresser à eux et de les associer à l'action. En effet, c'est aux maires que revient en premier lieu la question du traitement des déchets ( ou via une intercommunalité). D'autre part, les maires sont les interlocuteurs les plus proches de la population et ont un pouvoir de pression vis-à-vis des députés pour renforcer la législation. Ils peuvent aussi participer à la sensibilisation de la population par des campagnes municipales sur la gestion des déchets.*

*Sur un plan pratique : la place de la mairie est en général un endroit assez vaste pour accueillir un attroupement de plusieurs dizaines de personnes, sans risque pour la sécurité de celles-ci ni gêne pour la circulation du public ou des véhicules alentour.*

### **2°/ Revendications :**

2 grandes revendications pour cette action :

- que l'autocollant « stop pub » posé sur sa boîte aux lettres (qu'il s'agisse de celui du ministère ou de n'importe quel autre autocollant), qui n'a pour l'instant qu'une valeur symbolique, soit assorti d'une **loi prévoyant des sanctions** envers les entreprises de distribution de prospectus en cas de non-respect de l'autocollant, comme c'est le cas par exemple en Allemagne et au Portugal.

- que le coût de retraitement des prospectus (110 millions d'euros en 2000) soit **entièrement** pris en charge par les émetteurs et non plus par les collectivités locales.

### **3°/ Préparation de l'action :**

- Entrez d'abord en contact avec la coordination pour savoir s'il y a déjà un organisateur dans votre ville (voir contacts en dernière page) et le cas échéant proposer de remplir ce rôle si vous le souhaitez. Cela permettra par la suite d'orienter toute personne souhaitant participer à titre individuel à cette opération de déversement.

- La manifestation doit être déclarée auprès de la municipalité. **Toute action de déversement non déclarée expose ses initiateurs à de fortes amendes de la part des pouvoirs publics pour dépôt illégal de déchets sur la voie publique.**

Pour déclarer la manifestation :

a) prendre contact par téléphone avec le responsable du service environnement/nettoyage municipal de la mairie. Expliquer le principe de l'action de déversement et faire une demande pour que le service de nettoyage prévoie le ramassage des prospectus à la fin de la manifestation et veille à ce que le tout soit recyclé (dans la mesure où le papier est effectivement recyclé dans votre commune).

b) Ensuite, envoyer la déclaration de manifestation à la mairie (à l'exception de Paris, Lyon et Marseille où il faut s'adresser à la préfecture), de préférence par télécopie. Voir le modèle de déclaration ci joint (**doc. « déclaration de manifestation »**).

Une fois la déclaration envoyée, vous pouvez de suite commencer à communiquer autour de l'action.

### **4°/ Communiquer le principe de l'action**

**Le succès de cette action repose sur la mobilisation d'un maximum de personnes.**

Pour diffuser l'information : un modèle d'affiche est à votre disposition (**doc. « affiche 11 déc »**), ainsi qu'un tract explicatif (**doc. « tract recto » et « tract verso »**).

Vous pouvez :

- prendre contact avec les associations locales qui peuvent être intéressées par ce type d'action : associations citoyennes, altermondialistes, écologistes, de défense des consommateurs, etc.
- informer le grand public par voie d'affichage: le meilleur endroit, ce sont les halls d'immeuble, à proximité des boîtes aux lettres. S'il y a un gardien(ne) dans l'immeuble, expliquez brièvement le principe de l'opération : ils seront généralement ravis de

placarder l'affiche, étant donné que ce sont eux les premiers contrariés par la prolifération des prospectus en tous genres. Si vous ne pouvez accéder à un immeuble, ne vous mettez pas dans l'illégalité et choisissez d'autres endroits pour afficher.

- Si vous habitez en zone pavillonnaire, faites le tour de votre voisinage, ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec les gens de votre quartier.
- Autres possibilités d'affichage : les commerces, cafés, laveries, panneaux d'affichage public, bibliothèques, maisons de quartier?

#### Communiquer auprès des médias le plus tôt possible :

Une communication nationale sera faite sur cette opération. C'est à vous de contacter les médias locaux. Voir le **doc. « communiqué de presse »**

Le plus simple est de faire une annonce le plus tôt possible auprès des médias et un rappel quelques jours avant le déversement.

#### **5°/ Comment récupérer et stocker les prospectus**

Idée : une petite caisse/corbille au pied de l'affiche posée à proximité des boîtes aux lettres, permet de rassembler la publicité de tout son voisinage sans effort. Il suffit de relever de temps en temps le contenu de la boîte et de le stocker chez soi ou dans un local quelconque.

*Le stockage des prospectus prend très peu de place, contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer. A titre indicatif, le rédacteur de ce protocole habite dans un studio de 20m<sup>2</sup> et n'a eu aucun mal à stocker 100 kg de pubs pour la précédente action.*

Si vous avez la possibilité d'avoir un lieu de stockage à proximité du lieu de déversement, c'est encore mieux? cela vous facilitera l'acheminement des prospectus le jour J.

#### **6°/ Le jour du déversement :**

##### **a) L'acheminement :**

Evitez, dans la mesure du possible, d'utiliser votre voiture pour transporter les prospectus. Privilégiez les sacs de sport, cabas, valises, brouettes, grandes poubelles d'immeuble, chariots de supermarché, remorques de vélo, charrette à cheval, luge ou traîneau, bref tout mode de transport non polluant. Si vous êtes très éloigné du lieu de déversement, préférez les transports en commun ou le covoiturage.

##### **b) Le déversement :**

Le déversement en lui-même (dépôt des prospectus en tas sur le sol) ne dure pas très longtemps : 20 minutes environ. En plus d'une table de presse où l'on pourra trouver des informations, il vous faudra ensuite assurer un peu d'animation autour du tas.

Quelques idées :

- une mise en scène, par exemple le père Noël enseveli sous la masse de papier au moment du déversement (en lui laissant de quoi respirer, tout de même?)
- des panneaux explicatifs/revendicatifs, banderoles, bricolages divers
- une action de prière humoristique en louange à la surconsommation (informations et missel du consommateur à disposition sur [www.dieu-conso.fr.st](http://www.dieu-conso.fr.st) )
- des interventions orales sur les revendications liées à cette action, sur la problématique de la publicité, de la gestion des déchets, etc. (un porte-voix peut s'avérer très utile)
- des musiciens, etc.

A vous de donner une couleur personnelle et conviviale à cet évènement !

Si vous le souhaitez, du matériel supplémentaire est à votre disposition pour votre table de presse, sur demande :

- des documents sur le traitement des déchets
- le manifeste contre le système publicitaire
- la pétition « Pas de publicité dans ma boîte aux lettres »

A cela peuvent bien sûr s'ajouter d'autres matériels militants.

Contacts :

Par internet :  
les Brigades antipub (BAP)  
[www.bap.propagande.org](http://www.bap.propagande.org)

Nelly Ruscassié  
Résistance à l'Agression Publicitaire  
53 rue Jean Moulin 94300 Vincennes  
Tel : 01.43.28.39.21  
[contact@antipub.net](mailto:contact@antipub.net)

Laure Nicolas  
Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID)  
21 rue Alexandre Dumas 75011 Paris  
Tel : 01.55.78.28.67  
[info@cniid.org](mailto:info@cniid.org)

David Sterboul  
Chiche! (jeunes écolos alternatifs et solidaires)  
Tel : 01.40.37.10.12

[david@chicweb.org](mailto:david@chicweb.org)